

## Éducatrice ou éducateur en service de garde

### Recrutement continu

### Banque de candidatures

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : jusqu'à 35 heures par semaine
- Date d'entrée en fonction : À déterminer
- Salaire horaire : De 20,98 \$ à 24,22 \$ selon la scolarité et l'expérience

#### AVANTAGES SOCIAUX\*

- 17 jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours), plus les 17 fériées.
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Possibilité d'avancement remarquable.

\*Certains avantages sociaux sont uniquement applicables lors de l'obtention d'un contrat de plus de 6 mois ou d'un poste régulier.

#### POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante : [info-soutien.srh@cspo.qc.ca](mailto:info-soutien.srh@cspo.qc.ca)

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et candidats retenus.

Le centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

#### NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont elle a la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

L'horaire du personnel remplaçant en service de garde est réparti en trois plages de travail : avant l'entrée des élèves en classe, la période du dîner et après les heures de classe. Il est possible de travailler une, deux ou trois plages horaires, selon le contrat offert.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Notamment, la ou le titulaire prépare, anime et participe au déroulement d'activités telles que les activités sportives, culturelles, de détente et ludiques, tant intérieures qu'extérieures, selon la programmation établie et conformément aux méthodes d'interventions éducatives.

Elle ou il aide les élèves au moment de l'habillage et du déshabillage; prend note des présences des élèves; aide les élèves à préparer et à prendre leurs repas et collations en s'assurant que les règles d'hygiène et de bienséance sont respectées; assure l'ordre et veille à la propreté des locaux et à l'entretien du matériel.

Elle ou il assure l'encadrement et la sécurité des élèves conformément aux règles de conduite, aux mesures de sécurité et aux recommandations des parents; leur prodigue les premiers soins et, au besoin, administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents.

Elle ou il participe aux rencontres organisées par la technicienne ou le technicien en service de garde quant à l'organisation et au fonctionnement de ce dernier.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire et de l'attestation d'études professionnelles en service de garde (AEP) ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir une (1) année d'expérience pertinente.

Être titulaire d'un document datant d'au plus trois ans attestant la réussite :

1. soit d'un cours de secourisme général d'une durée maximale de huit (8) heures;
2. soit d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six (6) heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours mentionné au paragraphe précédent.